Brest (29) : une fillette de 8 ans violée et agressée sexuellement, un migrant clandestin comorien mis en examen

19/09/2026 à 17h16



Un habitant du Mans (Sarthe) poursuivi pour le viol et l'agression sexuelle d'une fillette de huit ans à Brest demandait à être libéré en attendant son procès. **Il a été maintenu en détention provisoire**. (…)

La jeune victime et sa mère s'étaient rendues au commissariat de Brest le 29 août 2026 pour dénoncer les faits survenus le matin même.

L'homme âgé de 41 ans – qui réside au Mans mais qui était venu « voir des amis » à Brest, dont une colocataire de l'appartement – lui aurait ensuite demandé de se « changer », puis lui aurait « donné des gâteaux » pour la « faire taire ».

L'homme aurait emmené l'enfant dans une chambre de l'appartement, alors que sa mère était partie, et l'aurait « déshabillée » tout en lui mettant « la main sur la bouche » pour l'empêcher de faire du bruit. L'enfant décrit un viol. (…)

En garde à vue, l'intéressé a reconnu avoir « fait une erreur » : il avait bien « frotté » son sexe contre la petite fille, mais il conteste toute « pénétration » ou « intimidation » pour l'empêcher de dénoncer les faits. « Je ne suis pas un rebelle, je ne suis pas un méchant, je ne suis pas un tueur », a tenté de rassurer ce **père de deux enfants**.

Ce Comorien d'origine est effectivement « en situation irrégulière » en France depuis son arrivée en 2021 et se trouvait « sans emploi » et « sans ressources » au moment des faits. **Une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) a d'ailleurs été prise à son encontre après les faits.**

Actu.fr